

6PM DIGITAL

EURL au capital de 1 000 euros,
en cours d'immatriculation au RCS de MARSEILLE,
dont le siège social est situé 1 RUE SAINT-SAVOURNIN 13005 MARSEILLE 5^E ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1^{ER} JUILLET 2026

Le 1^{er} juillet 2026, à 14h00,

La soussignée

Madame Morgane PIRAS, demeurant 1 RUE SAINT-SAVOURNIN 13005 MARSEILLE 5^E ARRONDISSEMENT,

seule associée de la société EURL 6PM DIGITAL, EURL au capital de 1 000 euros (en cours d'immatriculation au RCS de MARSEILLE), dont le siège social est situé 1 RUE SAINT-SAVOURNIN 13005 MARSEILLE 5^E ARRONDISSEMENT, et dont les statuts ont été établis par acte sous seing privé,

nomme en qualité de Gérante de la Société :

Madame Morgane PIRAS

Demeurant 1 RUE SAINT-SAVOURNIN 13005 MARSEILLE 5^E ARRONDISSEMENT

Née le 6 août 1989 à LAXOU (54).

De nationalité FRANÇAISE

Nommée sans limitation de durée à compter de ce jour

Madame Morgane PIRAS accepte la fonction de gérante qui vient de lui être confiée et déclare, en ce qui la concerne, n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à MARSEILLE

Le 01/07/2026

En exemplaires originaux.

Madame Morgane PIRAS

Zone de signature